

1. Objet et finalité

- Aujourd'hui, les conditions de travail et l'environnement professionnel sont en constante évolution. Au sein de SV Group SA et de ses filiales en Suisse, les différents départements sont très fortement liés entre eux. Certains ajustements soit-disant mineurs dans les processus peuvent parfois conduire à des évolutions importantes au niveau des procédures opérationnelles. Il est normal que les suggestions et les besoins des collaborateurs évoluent en conséquence. Il n'est pas toujours facile pour nos collaborateurs de faire valoir leurs souhaits et leurs préoccupations auprès des bonnes personnes ou de trouver des solutions rapides à des problèmes concrets.
- En sa qualité d'organe représentatif de l'ensemble des catégories professionnelles et des Business Units, le StaCom est en mesure de recueillir les souhaits, d'aborder les problèmes et de rechercher des solutions concrètes. Il favorise l'échange entre l'employeur et les collaborateurs et représente les intérêts des collaborateurs en sa qualité d'organe de liaison. Il encourage également les collaborateurs à jouer un rôle actif dans la construction de l'avenir.

2. Composition et organisation du StaCom

- Le StaCom est composé au maximum de 7 membres et au minimum de 3. Le nombre de candidats qui se présentent aux élections est déterminant.
- Lors de la désignation des candidats, il convient de veiller à assurer une représentation équilibrée des différentes Business Units et des niveaux hiérarchiques autorisés à être élus.
- Sont éligibles tous les collaborateurs de SV Group SA et de ses filiales opérant en Suisse qui
 - ont 18 ans révolus,
 - occupent un emploi permanent au sein de SV Group depuis au moins 1 an,
 - se trouvent dans un rapport de travail non résilié,
 - sont des employés sans niveau de direction ou dont le niveau de direction maximum est de 3,
 - sont disponibles pour la totalité du mandat de 4 ans,
 - ont une charge de travail d'au moins 50%,
 - se présentent officiellement comme candidats avant l'élection.
- Le StaCom se constitue lui-même et élit un président parmi ses membres.

3. Missions

- Les missions du StaCom sont les suivantes:
 - Représenter les intérêts des collaborateurs auprès de la direction du groupe
 - Servir de lien entre les collaborateurs et la direction
 - Faire des suggestions pour l'optimisation des processus opérationnels
 - Échanger régulièrement avec le Directeur RH Suisse
- Toutes les personnes participant aux réunions du StaCom s'engagent à respecter la confidentialité pour les sujets abordés.

4. Profil d'exigences des membres du StaCom

- Le profil d'exigences des membres du StaCom inclut les compétences, les connaissances préalables et les intérêts suivants:
 - Intérêt personnel et motivation pour défendre les intérêts de tous les collaborateurs
 - Disposition à assumer des responsabilités
 - Très bonne connaissance de l'allemand, car les sessions se dérouleront en allemand
 - Bonnes capacités de communication afin de tenir l'ensemble des collaborateurs régulièrement informé des activités du StaCom
 - Capacité à comprendre les documents techniques et à analyser et remettre en question certains faits
 - Ressources en temps pour la préparation et le suivi des réunions du StaCom
 - Connaissance de l'histoire et des valeurs de SV Group SA

5. Élection et durée du mandat

- L'élection du StaCom a lieu tous les 4 ans au cours du 4^e trimestre de l'année électorale.

6. Fourniture de services / temps requis

- Le StaCom convoque des réunions en fonction des besoins, au minimum deux fois par an. Le temps passé en séance est comptabilisé comme temps de travail.

7. Statut des membres

- Les membres du StaCom ne peuvent pas être licenciés en raison de leur activité au sein du StaCom.
- Les membres du StaCom ne peuvent pas être pénalisés dans leur activité professionnelle du fait de leur activité au sein du StaCom.